

Charte des usages de l'intelligence artificielle – INSP

Version applicable à compter du 1er septembre 2025

L'intelligence artificielle transforme en profondeur nos manières d'apprendre, de produire et de collaborer. L'INSP promeut un usage responsable, éthique et éclairé de ces technologies.

Cette charte pose un cadre commun, partagé par l'ensemble des publics de l'Institut, pour encourager une utilisation raisonnée de l'IA, tout en prévenant les dérives possibles.

Elle s'inscrit dans une dynamique de sensibilisation, de responsabilisation et de soutien à l'évolution de nos pratiques. Cette charte est évolutive et fera l'objet d'un réexamen annuel.

Recommandations générales

L'usage de l'IA à l'INSP s'inscrit dans un cadre de déontologie du service public, fondé sur les principes de neutralité, d'égalité de traitement, de probité et d'exemplarité. Chaque agent, intervenant et élève incarne ces valeurs dans ses usages numériques.

Cette charte s'articule avec le règlement intérieur de l'Institut et à la charte informatique de l'INSP auxquels il convient de se référer.

Objectifs

- **Fournir un cadre clair et lisible** pour accompagner les usages d'outils d'IA dans les activités de formation, d'évaluation, de recherche, de gestion et de production.
- **Encourager des usages responsables et transparents**, en veillant au respect des données, à la qualité des productions et à la compréhension des apports réels de l'IA.
- **Prévenir les risques liés à la confidentialité, aux biais, aux erreurs de contenu ou aux usages non maîtrisés** dans un contexte académique ou professionnel.
- **Favoriser une culture commune de l'IA au sein de l'Institut**, en soutenant la montée en compétence progressive des agents, élèves, intervenants et jurys.
- **Garantir l'équité et la déontologie** dans les processus d'analyse, d'évaluation, d'apprentissage et de prise de décision, dans un cadre démocratique, notamment face aux inégalités d'accès aux outils.

Les 5 piliers communs à tous les usagers

1. Responsabilité



Chaque usager est pleinement responsable des contenus qu'il produit, même lorsqu'ils sont assistés par une IA. L'outil ne dispense ni de vérifier l'exactitude des propos, ni d'assumer la portée de ce qui est diffusé.

3. Esprit critique



L'IA doit renforcer les capacités de réflexion et d'analyse, non les remplacer. Elle est un levier d'apprentissage si elle est utilisée avec discernement, recul et dans une logique de curiosité et de progression.

5. Ethique et sobriété



L'INSP promeut un usage raisonné, éthique et mesuré des outils d'IA, en cohérence avec les valeurs du service public. Cela suppose de questionner la finalité, la pertinence et l'impact écologique de chaque usage.

2. Données et sécurité



Les outils d'IA en accès libre ne doivent pas être utilisés pour traiter ou transmettre des données sensibles, personnelles ou confidentielles. La vigilance s'impose sur la nature des informations saisies, ainsi que sur les plateformes utilisées.

4. Transparence



L'usage de l'IA dans une production (livrables, travaux académiques, notes, documents administratifs, etc) doit être systématiquement mentionné. Cette transparence permet de préserver l'équité, la confiance et l'intégrité des travaux réalisés.

RGPD

L'usage d'une IA ne dispense pas du respect du **Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)**.

En conséquence, il est **interdit d'introduire dans un outil d'IA des données personnelles ou identifiantes**. Les contenus doivent être anonymisés ou rendus non sensibles avant tout traitement.

Le RGPD interdit le traitement de données personnelles sans base légale. Par conséquent, dans vos interactions avec un outil d'IA (prompt, document à analyser, etc.), il est strictement interdit d'insérer :

Données identifiantes

- Nom complet, date et lieu de naissance
- Adresse postale, adresse e-mail (pro/perso), numéro de téléphone
- Identifiants professionnels (n° RH, matricule...)



Données personnelles sensibles

- État de santé
- Données génétiques ou biométriques
- Origine raciale ou ethnique
- Opinions politiques
- Convictions religieuses ou philosophiques
- Appartenance syndicale
- Orientation sexuelle ou données liées à la vie sexuelle

À savoir

Même un prénom accompagné d'un contexte spécifique (ex. : « Julie, responsable des admissions ») peut suffire à identifier indirectement une personne.

Par précaution, tout prompt ou contenu doit être anonymisé ou rédigé en termes génériques : utiliser « Madame X », « un agent administratif », etc.

Environnement

Un usage sobre et raisonné des outils d'IA participe à une démarche éthique et responsable. Utiliser l'IA uniquement lorsque c'est pertinent, c'est aussi limiter notre empreinte numérique.

Le recours à l'intelligence artificielle a un coût écologique souvent méconnu (entraînement du modèle, requêtes...).

Une seule requête dans un modèle de grande taille (type ChatGPT-4) **consomme 4 à 5 fois plus d'énergie qu'une recherche Google.**


x 4,5

Si l'impact d'une requête seule reste minime, c'est leur nombre colossal qui compte : **ChatGPT traite environ 2,5 milliards de requêtes par jour.**

À cette échelle, un coût énergétique infime par interaction devient rapidement un enjeu environnemental majeur.

Type d'usage	Consommation	Équivalent
1 requête courte (GPT-4o)	~ 0.32 ml d'eau	Une ampoule LED allumée ~3 minutes
2.5 milliards de requêtes (1 journée de requêtes sur chat GPT)	~ 2,9 GWh/jour ~ 4 millions L d'eau/jour	Consommation quotidienne de : ~260 foyers en électricité ~13 000 foyers en eau
Empreinte annuelle GPT-4o	~1,6 milliard L d'eau (refroidissement et infrastructure)	Besoins annuels en eau potable de ~1,2 million de personnes

Agents

Vous utilisez déjà ou serez peut-être amené à utiliser des outils d'intelligence artificielle dans vos missions. Cette charte vous aide à adopter les bonnes pratiques, sécurisées et respectueuses des principes du service public.

Exemples d'usages

- ✓ Reformuler un e-mail, une note ou un document administratif
- ✓ Synthétiser des comptes rendus de réunions, rédiger des résumés cadrés ou automatiser des tâches simples dans Excel ou Word
- ✓ Utiliser l'IA pour explorer rapidement une notion ou structurer une trame de contenu pédagogique

À éviter

- ✗ Ne saisissez jamais de noms, ni de contenus confidentiels dans un outil d'IA en accès libre
- ✗ N'utilisez pas l'IA pour produire des évaluations pédagogiques ou des commentaires personnalisés à la place d'un jugement humain
- ✗ N'envoyez pas directement un texte généré sans relecture humaine
- ✗ N'utilisez pas l'IA pour rédiger des documents engageant l'Institut sans validation

Dans le cadre d'activités sensibles (RH, concours, évaluation des élèves, recherche...) ayant un impact direct sur les droits des personnes, il est de votre responsabilité d'avoir une vigilance accrue quant à l'usage de ces outils.

Bons réflexes

- 🔄 Remplacez les noms par des intitulés génériques dans vos demandes : écrivez « Madame X » plutôt que « Madame Dupont »
- 🔍 Vérifiez toujours les informations produites par l'IA : certaines données peuvent être fausses, partielles, floues, galvaudées, ou biaisées
- 🛡️ Privilégiez les outils institutionnels ou sécurisés lorsque vous travaillez avec des informations internes
- ❓ Interrogez-vous sur la pertinence : l'IA doit permettre un gain de temps et être un soutien, pas un substitut à une expertise

Je m'engage à :

- Ne faire qu'un usage raisonné et raisonnable de l'IA
- Relire, contrôler et ajuster tout contenu généré avant de le transmettre
- Mentionner le recours à l'IA dans toute production (ex : note, analyse, tableau, recherche)
- Ne jamais transmettre de données sensibles dans un environnement non maîtrisé
- Utiliser l'IA de manière sobre, professionnelle et encadrée, dans le respect des règles de l'INSP
- Me former pour comprendre le fonctionnement des outils et mieux les utiliser

En pratique

- | | | |
|---|---|--|
| Rédiger une note administrative avec l'IA | ✓ | → Relecture et absence de données sensibles obligatoires |
| Préparer un support ou une présentation interne | ✓ | → L'IA peut structurer ou enrichir ; relecture humaine requise |
| Automatiser une tâche sur Excel avec l'aide de l'IA | ✓ | → Pas de fichiers internes sensibles dans le prompt |
| Rédiger un mail avec l'aide de l'IA | ✓ | → Sans noms propres ni données confidentielles dans l'outil |
| Copier-coller des tableaux internes dans un outil IA ouvert | ✗ | → Risque de fuite de données sensibles ou confidentielles |